

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Casablanca, le 9 mars 2022

FINACTU EST FIER D'ACCOMPAGNER UNE NOUVELLE FOIS LA CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE (CNaPS) DANS TROIS PROJETS DE RÉFORMES STRUCTURELLES POUR L'AVENIR DE LA PROTECTION SOCIALE DE LA GRANDE ÎLE.

Le Groupe FINACTU annonce avoir été sélectionné par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale de Madagascar pour accompagner la Grande Ile dans l'évolution de son système de protection sociale national. Trois appels d'offre internationaux ont été remportés par FINACTU :

- une étude de faisabilité pour l'amélioration des prestations sociales servies par la Caisse ;
- une étude sur la mise en place d'une assurance chômage ;
- une étude pour la mise en place de la sécurité sociale des travailleurs indépendants et du secteur informel.

FINACTU avait déjà réalisé en 2018 une étude actuarielle des régimes gérés par la CNaPS, qui se limitent aujourd'hui à la couverture des risques retraite, charges familiales, Accidents du Travail et Maladies professionnelles (ATMP) complétée par une action sanitaire et sociétale, pour la seule population des travailleurs salariés du secteur formel. Cette étude soulignait la bonne santé actuelle de la CNaPS mais aussi des perspectives inquiétantes à moyen et long termes, compte tenu des dynamiques démographiques.

La CNaPS affiche une volonté forte de soutenir le tissu social et économique du pays, frappé par une crise sanitaire et économique mettant à mal le pouvoir d'achat de la population malgache. Les trois études pour lesquelles la Caisse sollicite aujourd'hui l'accompagnement de FINACTU démontrent une grande ambition dans le soutien à ses assurés à travers le renforcement de la couverture des risques, à la fois pour ses assurés actuels mais aussi pour les populations ne bénéficiant aujourd'hui pas encore du système de protection sociale :

- l'amélioration de certaines prestations sociales sera l'occasion de cibler et soutenir les populations les plus démunies et les plus affectées par la crise que traverse la Grande Île ;

- le chômage est un risque majeur encore très rarement couvert en Afrique : cette étude démontre le volontarisme de la CNaPS et de son Directeur Général, M. Mamy RAKOTONDRAIBE, pour engager la Caisse dans une diversification de son champ d'activité sur un sujet d'envergure nationale ;
- la volonté de la Caisse d'étendre la couverture sociale aux travailleurs indépendants et du secteur informel marque les objectifs d'inclusion sociale et économique que la Caisse entend poursuivre pour l'avenir de la protection sociale à Madagascar. Cette initiative permettra une amélioration du taux de couverture de la Grande Île, ainsi qu'un réaligement de la dynamique démographique interne de la Caisse sur celle du pays.

La CNaPS accorde aujourd'hui à nouveau sa confiance à FINACTU et à son expertise en matière de sécurité sociale, pour l'accompagner dans ces trois chantiers majeurs. La première étude d'amélioration des prestations sociales a été officiellement lancée fin 2021 : la levée de la fermeture des frontières aériennes au Maroc le 7 février 2022 permet aujourd'hui à l'équipe FINACTU de se rendre à Tananarive pendant plusieurs semaines pour accélérer les travaux et lancer officiellement l'étude pour la mise en place de l'assurance chômage ainsi que l'étude pour la mise en place de la sécurité sociale des travailleurs indépendants et du secteur informel.

Comme le déclare Denis CHEMILLIER-GENDREAU, Président de FINACTU, « **Nous sommes très honorés du renouvellement de la confiance accordée par la CNaPS. Depuis maintenant 17 ans, les équipes de FINACTU sont aux côtés de la CNaPS, acteur central de la protection sociale de Madagascar, et nous contribuons à son renforcement, au bénéfice des populations** ».

Pour plus d'information, vous pouvez :

- consulter le site web : www.finactu.com ;
- contacter Denis CHEMILLIER-GENDREAU, Président, par email : dcg@finactu.com ;
- contacter Géraldine MERMOUX, Directrice Générale Associée, par email : gmermoux@finactu.com.